



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE SPORT BOULES LYONNAISES

Mme Josette PLINET

Présidente

45 rue Vorpsal

16100 COGNAC

Josette.plinet@neuf.fr

TEL : 06.78.26.69.26

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 19 JUIN 2014

L'ISLE D'ESPAGNAC, 19 Heures 30 :

PRESENTS :

**A.MONTICO – F.FLEURANCEAU – F.LICHTLIN – J.P.LICHTLIN – Th. GARREAU - G.SOUMAGNE –
P.PUGNAT – S.LACROIX – Mme.J.PLINET –**

ABSENTES EXCUSEES :

Mmes M.JOHNSON – I.R MERLE

ABSENTS :

Cl.JAVELAUD – L.DOUSSINET – D.BROUILLET

La présidente, Josette PLINET regrette l'absence répétée de certains membres du Comité.

ORDRE DU JOUR :

➤ **approbation du dernier compte-rendu :**

Aucune remarque, le CR est donc approuvé.

➤ **AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA FFSB :**

Suite à l'assemblée générale, les dirigeants de la FFSB lancent des axes de développement, basés principalement sur la baisse générale des licences.

- le développement sur le terrain, plusieurs axes à ouvrir des gentlemen's – des porte ouvertes – le sport en entreprise – faire des actions dans les villages ou des quartiers.
- orientation pour améliorer les finances. Ne nous voilons pas la face, qui dit chute des licences, se traduit par un manque de recette, d'où, présentation de plusieurs axes, à savoir :
 - augmentation de la licence 1,50 Euro ;
 - augmentation de l'affiliation des AS et généraliser la taxe pour tous à 50 Euros. Ce qui représente un + de 40 ou 30 Euros ;
 - Abonner tous les 4^{èmes} division au SBM ;
 - Créer une billetterie pour les championnats de France, au prorata de 50% FFSB et 50% pour l'organisateur.

Nous sommes très soucieux des augmentations annoncées par notre FFSB. Les Présidents de CBD et de CBR ont reçu un questionnaire pour faire un sondage sur le ressenti des nouvelles applications.

A l'exception de l'augmentation du prix de la licence toutes divisions confondues, nous avons répondu NON.

EXPLICATION :

- L'affiliation 50 € pour tous, il est inacceptable qu'une AS de 15 ou 20 licenciés (et moins) soit infligée à la même base que celle de 200 ou plus.
- Abonnement au SBM pour tous, suite aux informations apportées sur le contrat abonnement pour tous les licenciés (es), nous préférons être prudents et nous avons voté NON.
- Création d'une billetterie NON, laissons les organisateurs gérer leurs championnats dont les charges sont assez lourdes.

Nous avons répondu avec une certaine réserve car nous sommes septiques sur notre avenir.

➤ **LES MUTATIONS :**

Rappel de l'acheminement :

- 1^{ère} et 2^{ème} division dernier délai le 31 juillet sachant que les équipes constituées doivent être déclarées avant le 20 Août 2014.
- Les autres divisions jusqu'au 15 septembre 2014
- PRIX : mutation adulte 40 €uros - jeune 20 €uros

➤ **LICENCES :**

Alain MONTICO donne l'effectif des licences arrêté au 19 juin 2014 : 160 licences compétition dont 4 jeunes – 6 promotion – 26 loisirs soit 192 licences.

➤ **ABONNEMENT SBM :**

Josette PLINET fait savoir que les licenciés PROMOTION reçoivent le SBM. Pourquoi ? Qui paie, le CBD. Une explication a été formulée à la FFSB.

➤ **CATEGORISATION :**

Toutes les fiches des concours PROPA et PROMO doivent être envoyées ou enregistrées au plus tard le 29 juin 2014 au lendemain duquel sera établie la catégorisation.

Sébastien LACROIX a clôturé tous les concours PROMO de la Charente.

➤ **LA TRESORERIE :**

Il nous faut être très prudent sur le roulement de notre trésorerie car nous avons de moins en moins de produits.

Josette PLINET fait savoir qu'elle a travaillé sur la fiche des contributions et des allocations pour la saison 2014/2015. Pour les allocations régionales attribuées aux qualifiés le CBD a fait l'avance à tous les joueurs et joueuses. Rien n'a été modifié pour les contributions, par contre, nous avons révisé et changé le calcul des allocations pour les qualifications aux championnats de France et avons appliqué une allocation forfaitaire comme le font beaucoup de nos CBD voisins. Quelques réflexions et interrogations autour de la table, évoquant des éléments sur la représentativité, c'est vrai, mais nous n'avons plus les moyens pour répondre à toutes les demandes formulées.

Cet aménagement a été validé par le bureau directeur : président -vice-président -secrétaire général – trésorière. Cette fiche a été envoyée à tous les présidents en leur demandant éventuellement leur ressenti. Aucun ne s'est manifesté !

Subvention reçu du CG16 : 871,50 €uros

➤ **PRIX DES LICENCES :**

Présentation du nouveau tarif des licences où bien sur est pris en compte l'augmentation de la FFSB – la taxe du CBR – l'assurance – le SBM pour les 2^{ème} et 3^{ème} division.

➤ **LES COMMISSIONS :**

- **SPORTIVE**

Francis FLEURANCEAU fait un résumé des différents championnats départementaux et régionaux qui se sont déroulés cette saison. Il tient à remercier les présidents des AS et leurs équipes pour avoir bien aménagé les terrains et d'avoir bien reçu les dirigeants de CBD organisateur. Pas de qualifiés aux régionaux malgré de bons parcours pour certains.

A noter, une baisse de participation dans les qualifications départementales reflet de notre déficit de licenciés. Inquiétude également dans la participation dans les concours, soyons lucide, cette saison nous nous sommes heurtés à des concours incomplets ou annulés. Francis FLEURANCEAU relate la réunion régionale basée spécifiquement sur le calendrier 2014/2015. Pas de modifications dans les demandes des concours, si ce n'est BARBEZIEUX en raison d'un calendrier très chargé en mai 2015 le concours sera reporté fin juin.

Etude des lieux des championnats départementaux 2015, sous réserve de désistement :

- * DOUBLE MIXTE : AB ANGOULEME Petit Fresquet
- * SIMPLE : AB ANGOULEME MONTAUZIER
- * DOUBLE : GONDEVILLE
- * TRIPLE F3/14 : GONDEVILLE
- * QUADRETTES VETERANS : COGNAC
- * QUADRETTES 3^{ème} et 4^{ème} division : ISLE D'ESPAGNAC
- * ½ finales et finale des AS 3^{ème} et 4^{ème} division COGNAC boulodrome couvert

Pour les championnats régionaux, soit en 2015, le double, se déroulera en CHARENTE, le lieu reste à déterminer mais, suite à un tour de table, l'organisation globale sera à la charge du CBD Charente. Projet à étudier afin qu'il soit bien structuré.

- **LES JEUNES**

Thierry GARREAU retrace le parcours de nos jeunes, Alex GILLARDEAU n'a pas été qualifié lors des différentes épreuves. Les deux jeunes GARREAU n'ont pas pu disputer le championnat régional de fin de saison pris par une activité parallèle la même journée.

- **LES FEMININES**

Globalement l'effectif de participation tout championnat confondu reflète l'effectif de nos licenciées. Les F4 sont assidues sur les terrains. Dans les départementaux, là aussi, résultats logiques pour les qualifiées au régionaux qui, malgré de bon parcours n'ont pas gagné leur billet pour les championnats de France. A regretter toutefois l'absence de l'équipe F3 dans les championnats féminins.

Plusieurs projets de développement avaient été évoqués mais rien n'a été concrétisé.

- **ARBITRAGE**

Jean-Pierre LICHTLIN, globalement les arbitres ont respecté le cahier des charges pour leur mission. Il y a eu quelque dérapages, et ce, malgré les directives. L'arbitre non disponible ne respecte pas la voie hiérarchique et cherche lui-même un remplaçant. Il déplore le comportement de certains joueurs ou joueuses comme par exemple à Mansle.

Josette PLINET intervient en précisant qu'il est inacceptable de tolérer l'attitude de certains. Elle précise qu'il va y avoir sanction. Personnellement, je n'accepte pas le comportement de licenciés (es). Je tiens à vous dire que je vais sévir. Je suis gentille mais il y a des limites. **Cette saison, je me suis transformé en gendarme sur plusieurs manifestations. Il faut ARRETER !!!**

Elle demande aux arbitres de prendre leur responsabilité, lorsqu'une décision est prise, il ne faut pas revenir en arrière.

Bien sur le rôle d'arbitre n'est pas toujours facile, mais il faut savoir s'imposer dans les justes valeurs.

Et les rapports, c'est fait pourquoi ?

Alain MONTICO rappelle qu'il ne faut pas hésiter à faire des rapports, qui seront transmis au Conseil de 1ère Instance Régionale.

Il nous faut absolument arrêter ce contexte malsain pour notre sport.

- **VETERANS**

Gilles SOUMAGNE, les rencontres vont commencées par Gondeville le jeudi 03 juillet, nous donnerons des calendriers avec les dates ce week-end à Châteauneuf où je rencontrerai Gaston PLINET.

Certains clubs n'ont pas donné de dates, ils peuvent toujours contacter la Présidente. C'est du loisir et ça doit rester du loisir pur et simple.

- **COMMUNICATION :**

Alain MONTICO avec le site du CBD, n'hésitez pas à consulter notre site où vous pourrez recueillir des documents, des résultats et des informations importantes. A consulter aussi le site du CBRPOITOU où, la aussi Alain MONTICO et Thierry GARREAU travaille au sein de la commission.

- **Questions diverses :**

Prochaine réunion début septembre 2014 – Josette PLINET demande à la sportive de se réunir fin août pour élaborer le calendrier sportif du CBD 16 avec Sébastien LACROIX.

Bonne vacances à tous.

Il est 23 heures fin de la réunion.